La Cnil publie son rapport d'activité 2001

La Commission nationale informatique et libertés a présenté le 10 juillet son rapport 2001. L'autorité y examine tout d'abord la législation en matière de protection des libertés publiques et des données puis revient sur les grandes questions qu'elle a traitées au cours de l'année écoulée comme, notamment, la cybersurveillance sur les lieux de travail, la diffusion de données personnelles sur l'internet, ou l'internet et les mineurs. Les débats en cours, comme l'identité numérique et l'administration économique, y sont également présentés. La Cnil dresse également un tableau des différents régimes de protection des données en Europe et dans le monde. En outre, le rapport souligne un certain manque de rigueur dans la tenue des fichiers de police et de sécurité.